



Assemblée Générale Ordinaire du 13 août 2020

Le jeudi 13 août 2020 à Sables d'Or les Pins, à 18h00

Les membres de l'Association Cercle de Voile de Sables d'Or les Pins se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Comité de Direction.

Monsieur Yann DEGUET, Président, préside l'Assemblée.

Monsieur Antoine DESBARRIERES, sur proposition du Président est appelé comme Secrétaire.

L'Assemblée Générale, réunissant plus du quart des membres actifs est déclarée régulière et apte à délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du PV de l'AG du 14 août 2019
- Rapport moral et bilan au 31.12.19
- Renouvellement des membres du Comité de Direction (3 postes à pourvoir)
- Saison 2020 et perspectives 2021
- Cotisations 2021

1. Approbation du PV de l'AG du 14 août 2019

Le PV de l'AG du 14 août 2019 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral et bilan au 31.12.19



Monsieur Yann DEGUET présente le rapport moral de l'association pour l'année 2019. Il relève en particulier les points suivants :

- Le CVSOP a compté 49 membres actifs (47 en 2018).
- Deux régates ont été disputées (22 bateaux pour la régata du CVSOP, 21 bateaux pour la régata des 2 ports).
- Les membres du CVSOP ont pu disposer du tracteur, stationné sur le parking à bateaux.
- Le site internet (www.cvsop.e-monsite.com) a été visité 1 825 fois (5 424 pages vues), soit une progression de 83% et plusieurs lettres ont été adressées. Le site est administré par Antoine DESBARRIERES et Clara MATHIEU auprès de qui il faut s'adresser pour des publications éventuelles.
- La messagerie Whatsapp compte 6 abonnés (CODIR) et 38 abonnés (membres)
- Le repas champêtre en vallée de Diane a de nouveau été l'occasion d'un rassemblement convivial.
- Une consultation en ligne a été menée en octobre à la suite d'une discussion en assemblée générale sur l'opportunité de prendre en charge l'organisation du Triathlon des Sables : 40 membres ont répondu à l'enquête, émettant un vote favorable (29 membres soit 72,5%) contre 2 sans opinion et 9 votes contre

Dans le même temps, des discussions ont été engagées avec la Mairie de FREHEL afin de définir l'organisation du parking des bateaux dès lors que le Centre Nautique serait construit.

Monsieur François BLANQUET présente le bilan des comptes de l'Association pour la saison 2019.

Les recettes s'élèvent à 2 432,00 €, constituées des cotisations.

Les dépenses se montent à 1 461,18 € représentant les assurances pour 431 €, les frais liés au tracteur pour 490 €, le carburant (234,18 €) et les frais de fonctionnement de l'Association (pots, fournitures diverses, fleurs / inhumation Yann DOUET ...)

L'exercice 2019 se solde donc par un bénéfice de 973,82 € auquel il convient d'ajouter le report à nouveau. Le solde disponible est ainsi porté à 5 594,21 €.

Les membres se réjouissent unanimement de ces bons résultats.

3. Renouvellement de membres du Comité de Direction

Il y a lieu de procéder au renouvellement de 3 membres du Comité de Direction : Olivier FISSEAU, Clara MATHIEU et Jean-Yvon LICHOU.



Tous sont candidats à leur réélection, aucun autre candidat ne se manifestant par ailleurs.

4. Saison 2020 et perspectives 2021

La saison 2020 est bien sûr très perturbée par le contexte de l'épidémie de COVID-19 qui a eu pour conséquence dans un premier temps de retarder la possibilité de naviguer pendant la phase de confinement puis a empêché le CVSOP d'organiser les 2 régates prévues ainsi que le Triathlon des Sables.

Par ailleurs, notre tracteur a subi plusieurs pannes, réparées dans un premier temps, puis a malheureusement dû être mis hors service (embrayage).

Enfin le retard pris sur les travaux du Centre nautique ont limité le nombre de places disponibles sur le parking à bateaux. Plusieurs membres ont ainsi renoncé à « sortir » leur bateau pour ne pas encombrer le parking.

On relèvera par ailleurs les points suivants :

- Le CVSOP a été endeuillé par le décès de René HAMON, un de ses soutiens historiques chez qui nous stationnons notre tracteur. Il lui a rendu hommage en délivrant un petit billet sur le site internet.
- Un tracteur de remplacement a été identifié : il est de marque SAM, en bon état et proposé à 3 000 €. Dès régularisation administrative (carte grise), le CVSOP pense s'en porter acquéreur.
- Le site internet compte à ce jour 851 visiteurs pour 2 712 pages vues
- Le programme 2020 non réalisé sera a priori reconduite en 2021.

Quelques questions sont posées par les membres.

Concernant le tracteur, un membre s'interroge sur l'opportunité de se porter acquéreur de ce tracteur (marque SAM) indiquant un risque de manque de pièces détachées et suggèrent de se rapprocher de Mme HAMON (tracteur de marque MASSEY FERGUSON). Le Comité de direction en prend note et veillera à faire le meilleur choix, chacun convenant que le prix proposé est très raisonnable.

Concernant le programme des régates 2021, un membre indique qu'il préférerait une formule type régata des 2 ports (éventuellement plus longue) à la formule des 6 heures. Monsieur Antoine DESBARRIERES en prend note. Il est également indiqué que le vendredi serait plus opportun / organisation des régates, ceci permettant aux stagiaires de l'EVF de participer. D'autres membres



indiquent qu'il sera opportun de renouveler les pique-niques informels (organisés par les membres en juillet).

Monsieur Yann DEGUET reprend ensuite la parole pour évoquer le projet de construction du centre nautique. Il rencontrera prochainement la Maire et ses adjoints et conseillers pour évoquer la coordination nécessaire entre le CVSOP et l'EVF, en particulier / parking des bateaux (souhait de pouvoir disposer de la partie centrale pour le CVSOP).

5. Cotisations 2021

Aucune modification n'est envisagée.

Après un échange de vue entre les membres de l'Assemblée, plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion aux membres du Comité de Direction pour la saison 2019 et approuve les comptes présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale procède à l'élection des membres du Comité de Direction. Sont élus à l'unanimité et pour une durée de trois ans :

- Monsieur Olivier FISSEAU
- Madame Clara MATHIEU
- Monsieur Jean-Yvon LICHOU

Les autres membres du comité sont :

- Monsieur Yann DEGUET
- Monsieur François BLANQUET
- Monsieur Antoine DESBARRIERES

Troisième résolution



L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le maintien des cotisations, soit :

- bienfaiteur 65 €
- saison 50 €
- saison sans tracteur 20 €
- quinzaine 35 €
- inscription régates pour les non membres 15 €
- utilisation du tracteur (1A/R) pour les non membres 5 €

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h00.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par le Président et le Secrétaire.

Le Président

Le Secrétaire



Liste des présents ou représentés

DESBARRIERES Antoine (420), DEGUET Yann (Hobie Cat 14), BLANQUET François (420), BLANCHOT Maryline (420), MATHIEU Clara (470), LICHOU Jean-Yvon (420), MESSMER Mick (Neo), MESSMER Isabelle (Narval), MEHDI Nazim (470), DOMANGE Olivier (420), HENRY (420), MATHIEU Alain (470), NOLLET Anthony (Hobie Cat 18), LEVRAY Erwan (420), TIXIER Arnaud (Equipe), DUFILS Jean-Paul (Hobie Cat 18), FISSEAU Olivier (420), LIORZOU Marc (470)

EXERCICE 2019

NATURE OPERATION	CREDIT	DEBIT	SOLDE
			4 620,39 €
régates			4 620,39 €
assurance tracteur		155,00 €	4 465,39 €
subvention mairie			4 465,39 €
cotisations	2 435,00 €		6 900,39 €
assurance RC		276,00 €	6 624,39 €
frais tracteur		490,00 €	6 134,39 €
Site Internet		60,00 €	6 074,39 €
Matériel		0,00 €	6 074,39 €
Publicité Office tourisme			6 074,39 €
Affranchissement		0,00 €	6 074,39 €
gasoil		234,18 €	5 900,21 €
pot régates et divers		246,00 €	5 654,21 €

Exercice 2019	2 435,00 €	1 461,18 €	973,82 €
Cumul	7 055,39 €	1 461,18 €	5 594,21 €